

Décision

Générale

colonial

Décision n° 5 du 2 janvier 1953 :

n° 5

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1953

Date de publication
2 janvier 1953

Date du numéro
1 février 1953

TEXTE INTÉGRAL

Le médecin-capitaine des troupes coloniales Orio (Jean), débarqué à Djibouti le 26 décembre 1952, est mis à la disposition du médecin-colonel directeur du Service de Santé de la Côte Française des Somalis pour servir «hors cadres» à compter de la même date, en qualité de médecin-chef du Service d'hygiène, médecin arraisonneur et chef du Service du laboratoire de bactériologie de l'Hôpital Principal.